

ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU MÉMOIRE DE MASTER

La validation d'un master d'anthropologie inclut la rédaction d'un mémoire de recherches, remis par écrit et soutenu individuellement devant un jury à la fin du M2. Les étapes de l'élaboration du mémoire, semestre par semestre, sont les suivantes :

S1 : Avant le **15 décembre 2017** (fin du semestre), les étudiants remettront à leur directeur de mémoire, à leur tuteur, et au responsable de parcours/domaine régional, un projet de mémoire de 10 à 15 pages. Ce projet devra comporter un exposé écrit du sujet, élaboré à partir d'un aperçu critique de la littérature scientifique pertinente. Il pourra faire l'objet d'une présentation orale dans le cadre des séminaires de domaine régional (parcours Ethnologie Générale), des séminaires thématiques (parcours EMAD, APE et Préhistoire). Chaque étudiant aura déposé avant cette date au secrétariat l'intitulé de son sujet ainsi que le nom d'un directeur de mémoire et d'un tuteur (ces informations resteront modifiables jusqu'à la soutenance du mémoire au S4).

Le directeur du mémoire et le tuteur feront parvenir au responsable de domaine un rapport accompagné d'une évaluation sous forme de lettre (A, B, C, D, E) avant le 9 janvier 2018.

Le responsable de domaine/parcours, sur cette base, transmettra une note chiffrée au secrétariat avant le 12 janvier 2018.

S2 : Les cours du S2 sont regroupés sur un mois, du 15 janvier au 23 février 2018, afin de permettre aux étudiants d'effectuer un séjour de recherches prolongé (enquête ethnographique, étude de collection, travail en bibliothèque, etc.).

Le 23 février 2018 un projet de 20 pages environ sera remis au directeur, au tuteur et au responsable de parcours/domaine (en version électronique). Ce projet inclura, en plus de l'exposé du sujet rendu au S1, et revu d'après les commentaires du directeur, un programme de recherches réaliste détaillant avec autant que possible le calendrier prévisionnel du travail, les choix méthodologiques, ainsi que les conditions pratiques de leur mise en œuvre tout au long du séjour de recherches envisagé (**qui correspond à l'EC « protocole d'enquête » et sera évalué par le directeur de mémoire et le responsable du séminaire de parcours/domaine**).

Ce **même** projet sera présenté **oralement** les 6 et 7 mars 2018 devant un comité de chercheurs et d'enseignants-chercheurs.

Avant le 20 juin 2018, chaque étudiant enverra à son directeur de mémoire et à son tuteur un compte-rendu détaillé des recherches effectuées et restant à réaliser, en faisant le point sur l'évolution du sujet à cette étape du travail. La forme de ce compte-rendu sera fonction des particularités du terrain ; les conditions de remise de ce travail et son contenu seront fixées par le directeur et le tuteur. Sur cette base, une note (**UE « rapport d'enquête »**) sera transmise au secrétariat par le directeur de mémoire avant le 28 juin 2018.

S3 : À la fin du S3, le **15 décembre 2017**, les étudiants remettront à leur directeur, leur tuteur, et au responsable du séminaire de domaine/parcours, un plan détaillé de leur mémoire comprenant des parties déjà rédigées (35-50 pages).

Le directeur du mémoire et le tuteur feront parvenir au responsable de domaine/parcours un rapport accompagné d'une évaluation sous forme de lettre (A, B, C, etc.) avant le 05/01/2018. Les responsables de domaine/parcours transmettent les notes chiffrées au secrétariat avant le 12/ 01/2018.

S4 : Les étudiants souhaitant soutenir leur mémoire de M2 lors de la première session devront impérativement en remettre une première version (80-100 pages) à leur directeur le 2 mai 2018.

Cette première version, dont l'état d'achèvement importe peu, devra comporter un résumé explicite du contenu du mémoire. Sur la base du travail remis, le directeur décidera si le mémoire peut être soutenu en première session et demandera les corrections qu'il juge nécessaires. C'est aussi sur la base de cette première version que le directeur du mémoire prendra contact avec les membres du jury de soutenance et sollicitera un membre extérieur au département d'anthropologie qui produira avant la soutenance un rapport de 1000 signes au moins. Ce rapport, envoyé au plus tard la veille, sera discuté lors de la soutenance.

Les étudiants souhaitant soutenir leur mémoire en 1ère session devront impérativement remettre la version définitive de leur mémoire (100-150 pages) au directeur et au tuteur avant le 15 mai 2018. Avant cette date également, 2 exemplaires comportant un résumé (français et anglais) et cinq mots-clés seront déposés au bureau de Johanna Adile (D213B).

Ce mémoire sera soutenu devant un jury composé du directeur, du tuteur et **obligatoirement** d'un troisième membre extérieur l'équipe pédagogique d'encadrement du mémoire (directeur et tuteur). La soutenance aura lieu avant 26 mai 2018. Le mémoire fera l'objet d'une appréciation reportée sur le procès verbal de soutenance, accompagné d'une évaluation sous forme de lettre (A, B, C, D, E). Le pré-rapport, le pv de soutenance ainsi que la note seront transmises au secrétariat avant le 25 mai 2018, pour notation définitive lors du jury de M2. Une copie électronique du mémoire sera envoyée aux responsables du master à cette date.

Le jury se tiendra le 29 mai 2018.

Session de rattrapage

Les étudiants souhaitant soutenir leur mémoire en deuxième session devront le déposer au secrétariat, suivant la procédure indiquée ci-dessus, au plus tard le 18 juin 2018.

Le rapport du jury devra parvenir au secrétariat avant le 29 juin 2018.

Le jury de la session de rattrapage se tiendra le 4 juillet 2018.

Master 1 : N. Prévot (nicolasprevot@yahoo.fr) / Master 2 : O. Kyburz (olivier.kyburz@mae.u-paris10.fr) et E. Garine (eric.garine@mae.u-paris10.fr) / APE : A. Piette (piettealbert@hotmail.com) / EMAD : N. Prévot (nicolasprevot@yahoo.fr) / Préhistoire : E. Boeda (boeda@gmail.com) / Domaine Asie : G. Delaplace (g.delaplace@yahoo.fr) / Amériques : E. de Vienne (emmanueldevienne@googlemail.com) et P. Erikson (philippe.erikson@u-paris10.fr) / Europe : V. Milliot (virginie.milliot@free.fr) et M. Heintz (monica.heintz@u-paris10.fr) / Afrique-monde arabo-musulman : O. Kyburz (olivier.kyburz@mae.u-paris10.fr) et E. Garine (eric.garine@mae.u-paris10.fr)